

Le bilan suivant a été téléchargé sur [Figaro Entreprises](#), qui met à disposition gratuitement les informations sur plus de 8 millions d'entreprises, avec un accès à l'ensemble des annonces légales, ainsi qu'aux comptes des entreprises.

Le bilan suivant reprend la présentation d'une liasse fiscale. Il ne s'agit toutefois pas d'une version scannée de la liasse fiscale originale de l'entreprise. Il s'agit d'une liasse fiscale reconstituée à partir des comptes annuels déposés auprès des greffes des tribunaux de commerce et transmis à l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INPI).

Ce document est fourni à seul titre d'information et ne saurait constituer une quelconque recommandation ou appréciation sur les comptes présentés. De plus, l'ensemble des données présentées sont affichées telles que fournies par les greffes des tribunaux de commerce et l'INPI. Ces informations ne sont pas exemptes d'erreurs. L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur le fait qu'il ne peut fonder de décisions sur la seule foi des informations fournies ci-après et qu'il convient de se procurer une version scannée des originaux de la liasse fiscale pour s'assurer de la concordance des informations.

Si vous êtes le représentant légal de l'entreprise présentée dans ce bilan et que vos informations sont erronées, nous vous recommandons de [consulter cette page](#) pour savoir comment les corriger.

Plus généralement, vous trouverez sur [notre site de support](#) l'ensemble des réponses aux questions les plus fréquentes ainsi qu'un formulaire de contact.

Désignation de l'entreprise **SARL COUX** Néant *

Adresse de l'entreprise **11100 Narbonne Plage**

SIRET **4 1 0 9 5 8 4 7 4**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le			
				30/09/2017			
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net			
		1	2	3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 365 103	030	992 647	372 455	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 284	042		1 284	
	Total I (5)	044	1 366 386	048	992 647	373 739	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	60 591	052		60 591
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	185 912	070		185 912
			Autres * (3)	072	42	074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 192	086		8 192	
	Charges constatées d'avance *	092	3 578	094		3 578	
		Total II	096	258 315	098		258 315
		Total général (I+II)	110	1 624 701	112	992 647	632 054
PASSIF				Exercice N		NET	
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		7 622	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		4 781	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131			
	Report à nouveau			134		90 837	
	Résultat de l'exercice			136		-1 378	
	Provisions réglementées			140			
	Total I	142			101 863		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		152 129	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		85 108	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		292 953	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III	176			530 191		
	Total général (I + II + III)	180			632 054		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	103 269	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	133 000	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL COUX**

Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le **30/09/2017**

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210											
	Production vendue	<table border="1"> <tr> <td>Biens</td> <td rowspan="3">dont export et livraisons intracommunautaires</td> <td>215</td> <td></td> <td>214</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services *</td> <td>217</td> <td></td> <td>218</td> <td></td> </tr> </table>	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		Services *	217		218				
			Biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215		214								
			Services *			217		218								
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222											
	Production immobilisée *				224											
Subventions d'exploitations reçues				226												
Autres produits				230	5 673											
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	285 198										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	2 179										
	Variation de stocks (marchandises) *				236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	32 078										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-10 974										
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	107 910										
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	2 196										
	Rémunérations du personnel *				250	56 139										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	19 791										
	Dotations aux amortissements *				254	75 751										
	Dotations aux provisions				256											
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262											
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260													
Total des charges d'exploitation (II)					264	285 069										
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	129										
Produits financiers (III)		280		294	4 051											
Produits exceptionnels (IV)				290	3 671											
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	1 127										
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348													
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306												
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	-1 378										
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318												
	Provisions non déductibles *			322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324												
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330											
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999											
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997										
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342											
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989												
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138												
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990												
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350										
		Créance due au report en arrière du déficit			346											
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655											
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354									
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356										
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360											
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372										

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL COUX**

Néant *

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	133 000	444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	1 233 386	492	133 000	494		496		496			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570		572		574		576		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)					591								
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : **SARL COUX**

 Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800
--	-----

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	50 806
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	24 558
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 11483 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

FIGARO entreprises

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5

Désignation de l'entreprise: ..SARL.COUX.....		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: et clos le: ..30/09/2017..		Données en nombre de mois
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	376	4
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.